



**VENDÉE**  
LE DÉPARTEMENT

# Laboratoire de l'Environnement et de l'Alimentation de la Vendée

## RAPPORT D'ANALYSE

### Rapport partiel

**Demande N° :** L.2017.20664  
**Echantillon :** L.2017.20664-1-2  
**Type d'eau :** Eau de baignade mer  
**Exploitant :**  
**Bulletin n° :** L.2017.20664-1-2

**MAIRIE DE L AIGUILLON SUR MER**  
**2 PLACE DR GIRAUDET**

**85460 L AIGUILLON SUR MER**

**Date de réception :** 18/08/2017 18:31  
**Date de prélèvement :** 18/08/2017 13:25  
**Prélevé par :** Juliette RAGOT (LEAV)  
**Méthode prélèvement :**  FD T 90-521  
**Point de surveillance :** 1199 - Aiguillon/Mer L'Oasis


**Observations :**

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Norme basse (1)	Norme haute (1)	Date de début d'analyse
---------	---------	----------	-------	-----------------	-----------------	-------------------------



#### Examen organoleptique

Odeur		Pas d'odeur anormale				
-------	--	----------------------	--	--	--	--


#### Analyses in situ

Température de l'air	Méthode interne	21.0	°C			
 Température de l'eau	Méth. int. PTC21ANA005 et 006	21.5	°C			
Couleur		Conforme				
Fréquentation au moment du prélèvement		NULLE				
Présence animaux		Absence				
Affichage du bulletin sur site		Absence				
Résidus goudronneux et matières flottantes telles que bois, plastiques, bouteilles		Absence				
Transparence qualitative		Transparence anormale				
Direction du vent		OUEST				
Force du vent (Beaufort)		4				
Nébulosité		Nuageux				
Algues vertes		Absence				
Algues brunes		Absence				
Méduses et autres cnidaires		Absence				

#### Microbiologie

 Escherichia coli NPP	NF EN ISO 9308-3	15	n/100ml	1000	18/08/2017
 Entérocoques intestinaux NPP	NF EN ISO 7899-1	< 15	n/100ml	370	18/08/2017

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne concerne que les objets soumis aux essais.

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par  Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures qui sont disponibles sur demande.

Le laboratoire est agréé par les Ministères chargés de la santé, de l'environnement et de l'agriculture.

**Un décompte et un avis des sommes à payer vous seront adressés dans les prochains jours par la Paierie Départementale**

**Demande N° : L.2017.20664** Echantillon N° : L.2017.20664-1-2

Page : 1 / 2

Destinataires :


- MAIRIE DE L AIGUILLON SUR MER, 2 PLACE DR GIRAUDET, 85460 L AIGUILLON SUR MER
- AGENCE REGIONALE DE LA SANTE DES PAYS DE LOIRE, DEPARTEMENT SECURITE DES PERSONNES ET DE L ENVIRONNEMENT, 85036 LA ROCHE SUR YON

Cette analyse a été réalisée à la demande de l'ARS-DT Pays de la Loire dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux. Une conclusion sanitaire de cette analyse sera donnée par l'Agence Régionale de Santé.

(1) selon les recommandations de l'ANSES figurant dans son rapport de septembre 2007, pour les paramètres microbiologiques.

---

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il ne concerne que les objets soumis aux essais.

L'accréditation de la section Laboratoire du COFRAC selon la norme NF EN ISO/CEI 17025 atteste de la compétence du laboratoire pour les seuls essais couverts par l'accréditation identifiés par  Les déclarations de conformité ne tiennent pas compte des incertitudes de mesures qui sont disponibles sur demande.

Le laboratoire est agréé par les Ministères chargés de la santé, de l'environnement et de l'agriculture.

**Un décompte et un avis des sommes à payer vous seront adressés dans les prochains jours par la Paierie Départementale**

**Demande N° : L.2017.20664** Echantillon N° : L.2017.20664-1-2

Page : 2 / 2